

États financiers

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Exercice clos le 31 mars 2018

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

États financiers

Exercice clos le 31 mars 2018

	<u>Page</u>
Rapport des auditeurs indépendants	1
État de la situation financière	3
État des résultats	4
État de l'évolution (insuffisance) des actifs nets	5
État des flux de trésorerie	6
État des gains et pertes de réévaluation	7
Notes afférentes aux états financiers	8



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
863, rue Princess
Bureau 400
Kingston ON K7L 5N4
Canada
Téléphone 613-549-1550
Télécopieur 613-549-6349

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du conseil d'administration de l'Hôpital communautaire de Cornwall

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Hôpital communautaire de Cornwall, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, les états des résultats, l'évolution (insuffisance) des actifs nets, des flux de trésorerie et des gains et pertes de réévaluation pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Hôpital communautaire de Cornwall au 31 mars 2018, ainsi que de ses résultats d'exploitation, de l'évolution (insuffisance) des actifs nets, de ses flux de trésorerie et des gains et pertes de réévaluation pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes du secteur public.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Kingston (Canada)

Le 7 juin 2018

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

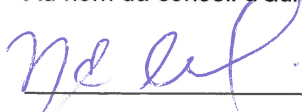
État de la situation financière

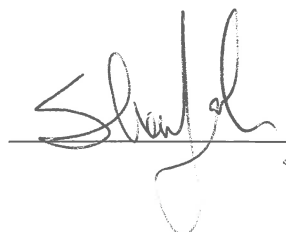
Au 31 mars 2018, avec informations comparatives de 2017

	2018	2017
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	4 672 344 \$	229 499 \$
Débiteurs (note 3)	5 924 070	9 116 364
Stocks	1 159 457	1 284 338
Charges payées d'avance	1 283 543	1 294 661
	13 039 414	11 924 862
Trésorerie soumise à restrictions (note 4)	209 010	209 010
Immobilisations (note 5a))	133 788 987	141 451 836
Swaps de taux d'intérêt (note 8)	247 677	-
	147 285 088 \$	153 585 708 \$
Passif, apports reportés et actifs nets (insuffisance)		
Passif à court terme		
Emprunt à court terme (note 2)	- \$	5 000 000
Créditeurs et charges à payer (note 6)	12 750 848	13 469 391
Produits reportés	834 695	364 130
Avantages sociaux futurs (note 7)	583 856	501 274
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 8)	1 452 000	1 423 000
	15 621 399	20 757 795
Avantages sociaux futurs (note 7)	5 654 770	5 509 969
Dette à long terme (note 8)	10 868 000	12 320 000
Swaps de taux d'intérêt (note 8)	-	56 605
Apports reportés (note 9)	116 665 823	116 338 716
Autres charges à payer à long terme	64 026	64 026
	148 874 018	155 047 111
Actifs nets (insuffisance)		
Investis en immobilisations (note 10)	4 803 164	11 370 120
Affectés au fonds de dotation (note 11)	209 010	209 010
Non affectés	(6 848 781)	(12 983 928)
	(1 836 607)	(1 404 798)
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	247 677	(56 605)
	(1 588 930)	(1 461 403)
Engagements et éventualités (note 12)		
	147 285 088 \$	153 585 708 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration :

 directeur

 directeur

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2018, avec informations comparatives de 2017

	2018	2017
Produits		
Soins aux patients		
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	88 905 515 \$	85 755 256 \$
Autres	15 835 573	15 586 410
Recouvrement		
Suppléments aux chambres	443 036	482 540
Autres	6 269 566	6 807 138
Revenu de placement	2 864	2 019
Amortissement des apports reportés afférents à l'équipement	2 258 158	2 527 092
Autres programmes		
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	8 064 610	7 067 255
Ministère des Services sociaux et communautaires	2 889 407	2 870 545
	<u>124 668 729</u>	<u>121 098 255</u>
Charges		
Traitements et salaires	52 578 204	54 055 705
Avantages sociaux	16 517 469	16 542 257
Rémunération du personnel médical	9 928 295	9 489 630
Fournitures médicales et chirurgicales	6 594 505	6 201 320
Médicaments et gaz médicaux	3 799 844	2 493 462
Autres fournitures et charges	18 597 870	17 201 119
Bâtiments et terrains	705 275	652 359
Amortissement des immobilisations - équipement	4 572 653	4 441 885
Intérêts sur la dette à long terme	177 642	81 485
Autres programmes		
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	8 064 610	7 067 255
Ministère des Services sociaux et communautaires	2 889 407	2 870 545
	<u>124 425 774</u>	<u>121 097 022</u>
Excédent des produits sur les charges avant les éléments suivants		
	242 955	1 233
Intérêts sur la dette à long terme	(122 145)	(35 457)
Amortissement des apports reportés afférents au bâtiment	4 895 485	4 582 001
Amortissement des immobilisations - bâtiment	(5 448 104)	(5 274 506)
	<u>(674 464)</u>	<u>(727 962)</u>
Insuffisance des produits sur les charges	(431 809) \$	(726 729)\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

État de l'évolution des actifs nets (insuffisance)

Exercice clos le 31 mars 2018, avec informations comparatives de 2017

	Investis en immobilisations	Fonds de dotation	Non affectés	2018 Total	2017 Total
Solde (insuffisance) au début de l'exercice	11 370 120 \$	209 010 \$	(12 983 928) \$	(1 404 798) \$	(678 069) \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges (note 10)	(2 867 114)	–	2 435 305	(431 809)	(726 729)
Variation nette des investissements en immobilisations (note 10)	(3 699 842)	–	3 699 842	–	–
Solde (insuffisance) à la fin de l'exercice	4 803 164 \$	209 010 \$	(6 848 781) \$	(1 836 607) \$	(1 404 798) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2018, avec informations comparatives de 2017

	2018	2017
Rentrées (sorties) de fonds		
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits sur les charges	(431 809) \$	(726 729)\$
Éléments hors trésorerie		
Amortissement d'immobilisations	10 020 757	9 716 391
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(7 153 643)	(7 109 093)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 14)	3 080 315	306 370
Augmentation des avantages sociaux futurs	227 383	137 968
Augmentation des autres charges à payer à long terme	–	(167 715)
	5 743 003	2 157 192
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(2 357 908)	(12 887 457)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	7 480 750	3 661 175
	5 122 842	(9 226 282)
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(1 423 000)	(457 000)
Produits de la dette à court terme	–	8 265 000
Remboursement d'un emprunt à court terme	(5 000 000)	–
	(6 423 000)	7 808 000
Augmentation nette de la trésorerie	4 442 845	738 910
Trésorerie (dette bancaire) au début de l'exercice	438 509	(300 401)
Trésorerie à la fin de l'exercice	4 881 354 \$	438 509 \$
Composition de la trésorerie :		
Trésorerie	4 672 344 \$	229 499 \$
Trésorerie soumise à restrictions	209 010	209 010
	4 881 354 \$	438 509 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

État des gains et pertes de réévaluation

Exercice clos le 31 mars 2018, avec informations comparatives de 2017

	2018	2017
Pertes de réévaluation cumulées au début de l'exercice	(56 605) \$	(191 937)\$
Gains non réalisés sur : Swaps de taux d'intérêt	304 282	135 332
Gains (pertes) de réévaluation cumulées à la fin de l'exercice	247 677 \$	(56 605)\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2018

L'Hôpital communautaire de Cornwall/Cornwall Community Hospital (« l'Hôpital ») fut constitué en vertu de la *Loi sur les personnes morales* de l'Ontario. L'activité principale de l'Hôpital consiste à fournir des services de soins de santé à la population de Cornwall et de la région. Organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, l'Hôpital est exonéré de l'impôt sur le revenu à condition de respecter certains critères définis dans la Loi.

1. Principales conventions comptables

a) Constatation des produits

L'Hôpital applique la méthode du report pour comptabiliser les apports, lesquels incluent les dons et les subventions gouvernementales.

En vertu de la *Loi sur l'assurance-santé* et de ses règlements d'application, l'Hôpital est principalement financé par la province de l'Ontario selon les accords budgétaires établis par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Les subventions de fonctionnement sont comptabilisées comme produits dans la période à laquelle elles se rattachent. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin de la période sont inscrites aux débiteurs. Lorsqu'une partie de la subvention s'applique à une période ultérieure, elle est reportée et constatée dans cette période.

Les apports non grevés d'affectations sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir à condition que le montant à recevoir puisse faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception soit raisonnablement assurée.

Les apports grevés d'affectations externes, sauf les apports au fonds de dotation, sont constatés comme produits lorsque les charges correspondantes sont engagées. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode linéaire à un taux correspondant à celui de l'amortissement des immobilisations en question.

Les produits provenant du Régime d'assurance-santé de l'Ontario, des suppléments aux chambres et de services commercialisés sont constatés lorsque le service est rendu ou que la marchandise est vendue.

Les apports au fonds de dotation sont constatés comme augmentations directes de l'actif net de ce fonds.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018

1. Principales conventions comptables (suite)

b) Apports reçus sous forme de services

De nombreux bénévoles passent beaucoup de temps à aider l'Hôpital dans la réalisation de ses activités et services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ils ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

c) Stocks

Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût moyen ou du coût de remplacement.

d) Immobilisations

Les immobilisations acquises, autres que l'équipement mineur, sont comptabilisées au coût. Les immobilisations acquises par contrat de location-acquisition sont d'abord comptabilisées à la valeur actualisée des paiements de location minimums futurs, puis amorties sur leur durée de vie estimative. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus aux activités de l'Hôpital, sa valeur comptable nette est amortie à sa valeur résiduelle. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire au cours de leur durée de vie utile à des taux qui varient entre 2 % et 20 % par année.

Les remplacements d'équipement mineur sont passés en charge dans l'exercice où le remplacement a lieu. Les immobilisations en cours ne sont pas amorties avant l'achèvement du projet et le début de l'exploitation des installations.

Le coût des rénovations des bâtiments de l'Hôpital qui augmentent de façon importante leur durée de vie utile et leur capacité est comptabilisé dans le coût des immobilisations connexes. Le coût des rénovations visant à adapter les bâtiments aux nouvelles conditions de fonctionnement ou à maintenir l'efficacité normale du fonctionnement est comptabilisé au fur et à mesure que la dépense est engagée.

L'équipement loué en fonction de modalités qui transfèrent la quasi-totalité des avantages et des risques de la propriété à l'Hôpital est comptabilisé sous forme de « contrat de location-acquisition » et donc comptabilisé comme si un bien avait été acheté et qu'un passif était pris en charge. Tout autre équipement en location est comptabilisé sous forme de contrat de location-exploitation.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018

1. Principales conventions comptables (suite)

e) Avantages sociaux futurs

L'Hôpital participe à un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées. La comptabilisation du régime se fait comme pour un régime à cotisations déterminées, car les cotisations au régime sont déterminées par l'administrateur du régime et sont passées en charge lorsqu'elles sont dues. La plus récente évaluation réglementaire du financement de ce régime interentreprises, menée en date du 31 décembre 2017, a révélé un actif actuariel de 72 803 millions de dollars et un passif au titre des prestations constituées de 59 602 millions de dollars, donnant lieu à un excédent de 13 201 millions de dollars. Cette évaluation a également permis de confirmer que le régime était pleinement provisionné sur une base de solvabilité en date du 31 décembre 2017, selon les hypothèses et les méthodes adoptées dans le cadre de l'exercice.

L'Hôpital comptabilise ses obligations au titre des régimes de retraite à prestations déterminées au fur et à mesure que les salariés rendent les services nécessaires pour gagner les prestations de retraite et les avantages complémentaires de retraite. Le calcul actuariel des obligations au titre des prestations de retraite constituées et des avantages complémentaires de retraite est effectué selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services (qui prend en compte les hypothèses les plus probables de la direction au sujet de l'évolution future des niveaux de salaire et d'autres éléments de croissance des coûts, ainsi que l'âge des salariés à leur départ à la retraite et d'autres facteurs actuariels). La plus récente évaluation actuarielle des régimes de retraite aux fins de la capitalisation remonte au 31 mars 2018, et la prochaine évaluation obligatoire aura lieu le 31 mars 2021.

Dans le cas de l'obligation au titre des prestations constituées, les gains ou pertes actuariels découlent des écarts entre les résultats réels et prévus des régimes ainsi que des modifications des hypothèses actuarielles utilisées aux fins de la détermination de l'obligation au titre des prestations constituées. Les gains ou pertes actuariels nets cumulés sont amortis sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. Dans le cas des salariés actifs couverts par le régime de retraite, la durée résiduelle moyenne d'activité est de 8,1 ans (8,1 ans en 2017).

Le coût des services passés qui découle des modifications des régimes est constaté immédiatement dans l'exercice où la modification a été apportée.

L'Hôpital est membre du Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario, régime interentreprises à prestations déterminées. Pour ce régime, l'Hôpital a adopté des principes comptables propres à un régime à cotisations reportées, parce qu'il n'y a pas suffisamment d'information pour l'application des principes comptables relatifs à un régime à prestations déterminées. Les cotisations au régime interentreprises à prestations déterminées sont passées en charge lorsqu'elles sont dues.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018

1. Principales conventions comptables (suite)

f) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les dérivés et les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont évalués à leur juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. La direction a choisi de comptabiliser tous les instruments à leur juste valeur, puisque leur gestion et leur évaluation se font selon la méthode de la juste valeur.

Les variations non réalisées de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et des pertes de réévaluation jusqu'à leur réalisation, après quoi elles passent en résultat.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers font tous les ans l'objet d'un test de dépréciation. Lorsqu'une moins-value est jugée durable, le montant de la perte est passé en résultat et, le cas échéant, le gain non réalisé est ajusté dans l'état des gains et des pertes de réévaluation.

Au moment de la vente de l'actif, les gains et pertes non réalisés qui étaient comptabilisés auparavant dans l'état des gains et des pertes de réévaluation font l'objet d'une reprise et sont passés en résultat.

La dette à long terme est comptabilisée au coût. Les swaps de taux d'intérêt sont comptabilisés à la juste valeur.

Les Normes comptables pour le secteur public exigent des organismes qu'ils classent les mesures de la juste valeur selon une hiérarchie comportant trois niveaux d'information pouvant servir à déterminer la juste valeur :

Niveau 1 – cours non ajustés, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – données d'entrée observables directement ou indirectement, autres que celles du niveau 1, telles que les cours, sur des marchés inactifs, pour des actifs ou des passifs ou encore des données du marché qui sont observables pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif;

Niveau 3 – données d'entrée non observables qui ne sont pas fondées sur les activités des marchés et qui sont pertinentes pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018

1. Principales conventions comptables (suite)

g) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des éléments d'actif et de passif présentés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés au titre des produits et des charges au cours de l'exercice. Les montants réels pourraient être différents de ces estimations.

2. Emprunt à court terme

L'emprunt à court terme est constitué des éléments suivants :

	2018	2017
Emprunt à court terme	– \$	5 000 000 \$

L'Hôpital dispose d'une facilité de crédit non renouvelable de 6 000 000 \$ auprès de ses créanciers, dont un montant de néant \$ avait été utilisé au 31 mars 2018 (néant \$ en 2017). Cette marge de crédit n'est pas garantie et porte intérêt au taux préférentiel.

L'Hôpital possède aussi une marge de crédit renouvelable de 2 000 000 \$ dont la principale fonction consiste à financer l'acquisition par location de matériel important; cette marge n'avait pas été utilisée à la fin de l'exercice (néant \$ en 2017).

3. Débiteurs

Les débiteurs sont constitués des éléments suivants :

	2018	2017
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario	1 591 234 \$	4 171 307 \$
Régime d'assurance-santé de l'Ontario (RASO)	1 438 138	1 621 182
Autres	3 305 859	3 645 805
	6 335 231	9 438 294
Moins la provision pour créances douteuses	411 161	321 930
	5 924 070 \$	9 116 364 \$

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018

4. Trésorerie soumise à restrictions

La trésorerie soumise à restrictions est constituée des éléments suivants :

	2018	2017
Trésorerie liée au fonds de dotation	209 010 \$	209 010 \$

5. Immobilisations

Les immobilisations sont constituées des éléments suivants :

	Coût	Amortissement cumulé	2018 Valeur comptable nette	2017 Valeur comptable nette
Terrains	482 402 \$	– \$	482 402 \$	482 402 \$
Améliorations des terrains	606 535	577 468	29 067	43 369
Bâtiments	102 769 351	22 061 763	80 707 588	84 098 342
Équipement de service des bâtiments	41 789 794	11 272 904	30 516 890	32 070 722
Matériel et mobilier	46 268 313	36 583 202	9 685 111	10 293 927
Frais reportés	16 652 373	4 284 444	12 367 929	14 463 074
	208 568 768 \$	74 779 781 \$	133 788 987 \$	141 451 836 \$

Le coût et l'amortissement cumulé des immobilisations au 31 mars 2017 se chiffraient respectivement à 214 391 566 \$ et à 72 939 730 \$.

6. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer sont constitués des éléments suivants :

	2018	2017
Traitements et salaires	5 154 069 \$	4 726 020 \$
Vacances et heures accumulées	1 352 988	1 476 030
Passif au titre de l'équité salariale	28 250	26 335
Retenues aux fins des projets de construction	–	28 655
Crédoiteurs et charges à payer	6 215 541	7 212 351
	12 750 848 \$	13 469 391 \$

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018

7. Avantages sociaux futurs

L'Hôpital offre à certains employés une assurance-vie ainsi qu'une assurance pour soins de santé et soins dentaires complémentaires. Une étude actuarielle indépendante des prestations de retraite et avantages postérieurs à l'emploi a été entreprise. La dernière évaluation des avantages sociaux futurs a été effectuée le 31 mars 2018.

Les hypothèses actuarielles importantes adoptées pour estimer l'obligation de l'Hôpital au titre des prestations constituées sont les suivantes :

	2018	2017
Taux d'actualisation	3,37 %	3,56 %
Taux de croissance des salaires	2,50 %	2,50 %
Inflation	2,00 %	2,00 %
Augmentation des prestations dentaires	2,50 %	2,50 %
Augmentation des prestations santé	4,00 %	4,00 %

La continuité de l'obligation de l'Hôpital au titre des prestations constituées se présente comme suit :

	2018	2017
Obligation au titre des prestations constituées, au début de l'exercice	6 185 109 \$	5 691 335 \$
Coût des services rendus au cours de la période	329 185	298 861
Intérêts sur l'obligation au titre des prestations constituées	220 175	213 973
Prestations versées	(356 482)	(363 306)
Perte actuarielle	287 867	344 246
Obligation au titre des prestations constituées, à la fin de l'exercice	6 665 854 \$\$	6 185 109 \$

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018

7. Avantages sociaux futurs (suite)

Le rapprochement de l'obligation au titre des prestations constituées et du passif au titre des prestations constituées se présente comme suit :

	2018	2017
Obligation au titre des prestations constituées	6 665 854 \$	6 185 109 \$
Pertes actuarielles non amorties	(515 538)	(262 176)
Passif au titre des prestations constituées	6 150 316	5 922 933
Moins la tranche à court terme de l'obligation au titre des prestations constituées	583 856	501 274
Tranche à long terme du passif au titre des avantages sociaux futurs	5 566 460	5 421 659
Ajouter : Employés avec droits acquis de l'ALREO	88 310	88 310
	5 654 770 \$	5 509 969 \$

8. Dette à long terme

	2018	2017
Emprunt à terme à taux fixe portant intérêt au taux de 2,12 %, payable en versements mensuels de 107 000 \$, (principal et intérêt), exigible le 27 novembre 2023	7 787 000 \$	9 076 000 \$
Emprunt à terme à taux fixe portant intérêt au taux de 2,66 %, payable en versements mensuels de 11 000 \$, (principal et intérêt), exigible le 18 décembre 2041	4 533 000	4 667 000
	12 320 000	13 743 000
Moins la tranche à court terme	1 452 000	1 423 000
	10 868 000 \$	12 320 000 \$

L'Hôpital a conclu un swap de taux d'intérêt afin de gérer la volatilité des taux d'intérêt. Le swap vient à échéance en même temps que les emprunts.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018

8. Dette à long terme (suite)

La juste valeur du swap de taux d'intérêt au 31 mars 2018, établie à 347 677, est dans une position nette défavorable et est comptabilisée dans l'état de la situation financière (56 605 \$ en 2017). Pour l'exercice en cours, la variation de la juste valeur du swap de taux d'intérêt pour l'exercice en cours a donné lieu à la comptabilisation d'un gain non réalisé de 304 282 \$ (perte non réalisée de 135 332 \$ en 2017) dans l'état des gains et des pertes de réévaluation.

La juste valeur du swap de taux d'intérêt a été déterminée selon le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt se fonde sur les cotations des courtiers. Le caractère raisonnable de ces cotations est vérifié par l'actualisation des flux de trésorerie futurs, selon les conditions et l'échéance de chaque contrat, et par l'utilisation des taux d'intérêt du marché à la date d'évaluation pour un instrument similaire.

Les remboursements de capital à effectuer au cours des cinq prochaines années relativement à la dette long terme s'établissent comme suit :

2019	1 452 000 \$
2020	1 480 000
2021	1 510 000
2022	1 540 000
2023	1 572 000
Années suivantes	4 766 000
	<hr/>
	12 320 000 \$

9. Apports reportés

Les apports de capital reportés afférents aux immobilisations comprennent la fraction inutilisée et non amortie des dons et des subventions reçus en vue de l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports de capital est comptabilisé en produit dans l'état des résultats.

	2018	2017
Solde au début de l'exercice	116 338 716 \$	119 786 634 \$
Dons et subventions supplémentaires reçus	7 480 750	3 661 175
Moins montants amortis par imputation aux produits de l'exercice	(7 153 643)	(7 109 093)
Solde à la fin de l'exercice	<hr/> 116 665 823 \$	<hr/> 116 338 716 \$

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018

9. Apports reportés (suite)

Le solde des apports de capital reportés comprend ce qui suit :

	2018	2017
Apports de capital non amortis utilisés pour l'acquisition d'actifs	116 665 823 \$	116 338 716 \$

10. Investissements en immobilisations

a) Les investissements en immobilisations sont comptabilisés de la façon suivante :

	2018	2017
Immobilisations	133 788 987 \$	141 451 836 \$
Sommes financées par :		
Apports reportés afférents aux immobilisations	(116 665 823)	(116 338 716)
Dette à long terme	(12 320 000)	(13 743 000)
	4 803 164 \$	11 370 120 \$

b) La variation des investissements nets en immobilisations est comptabilisée de la façon suivante :

	2018	2017
Insuffisance des produits sur les charges :		
Amortissement des apports reportés	7 153 643 \$	7 109 093 \$
Amortissement des immobilisations	(10 020 757)	(9 716 391)
	(2 867 114)\$	(2 607 298)\$

	2018	2017
Variation nette des investissements en immobilisations :		
Acquisition d'immobilisations	2 357 908 \$	12 887 457 \$
Sommes financées par apports reportés	(7 480 750)	(3 837 552)
Remboursement de la dette à long terme	1 423 000	457 000
Sommes financées par la dette à long terme	–	(8 265 000)
	(3 699 842)\$	1 241 905 \$

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018

11. Actif net soumis à restrictions

L'actif net du fonds de dotation fait l'objet de restrictions d'origine externe selon lesquelles l'Hôpital doit conserver l'intégralité du capital. L'Hôpital a utilisé un revenu de placement sur l'actif de 2 864 \$ pour couvrir des dépenses qu'il avait engagées.

12. Engagements et éventualités

- a) La nature des activités de l'Hôpital fait en sorte qu'il y a généralement des réclamations judiciaires en cours ou possibles à tout moment. En ce qui a trait aux réclamations en date du 31 mars 2018, la direction estime que l'Hôpital a une défense valable et une couverture d'assurance adéquate. Advenant qu'une réclamation soit accueillie, la direction ne croit pas que celle-ci aurait une incidence importante sur la situation financière de l'Hôpital.
- b) Le 1^{er} juillet 1987, un groupe d'organismes de santé (les « souscripteurs ») a créé le Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (le « HIROC »). Le HIROC est enregistré à titre d'assurance mutualité en vertu de la *Loi sur les assurances* de l'Ontario, laquelle autorise des personnes à échanger entre elles des contrats réciproques d'indemnisation ou d'assurance. Le HIROC facilite la fourniture d'une couverture d'assurance-responsabilité aux organismes de santé de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de Terre-Neuve-et-Labrador. Les souscripteurs versent une prime annuelle qui est fixée par calcul actuariel. Ces primes font l'objet d'une évaluation dans le cas de pertes supérieures à la prime que le groupe de souscripteurs pourrait connaître, le cas échéant, pour les années où ils sont souscripteurs. Aucune évaluation de la sorte n'avait été effectuée en date du 31 mars 2018.

Depuis sa création en 1987, le HIROC a accumulé un excédent non affecté représentant le total des primes versées par tous les souscripteurs, plus le revenu de placement, moins l'obligation au titre des réserves pour réclamations, les charges et les frais de fonctionnement. Chaque souscripteur dont les primes versées plus le revenu de placement excèdent son obligation envers l'attribution des réserves pour réclamations, les charges et les frais de fonctionnement, pourrait être fondé à recevoir la répartition de sa part de l'excédent non affecté au moment où une telle répartition sera annoncée par le conseil d'administration du HIROC. Aucune distribution de la sorte n'avait été annoncée par le HIROC en date du 31 mars 2018.

- c) Fonds de roulement

L'Hôpital s'est vu accorder une aide ponctuelle pouvant atteindre 25 420 500 \$, qui lui sera versée par tranche annuelle de 8 473 500 \$ à compter de 2012 et qui prendra fin en 2015. Cette aide a pour but de remédier au déficit du fonds de roulement de l'Hôpital. Pour pouvoir conserver les fonds, l'Hôpital doit prévoir un équilibre budgétaire annuel et chercher à ramener le déficit à zéro d'ici au 31 mars 2023.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018

13. Charges de retraite

Presque tous les employés de l'Hôpital participent au Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario (le « régime »). Il s'agit d'un régime interentreprises à prestations déterminées auquel peuvent participer tous les employés admissibles des employeurs membres de l'Association des hôpitaux de l'Ontario. Le montant des cotisations versées au régime au cours de l'exercice par l'Hôpital au nom des employés s'élevait à 4 847 995 \$ (4 823 918 \$ en 2017) et il figure à l'état des résultats.

La charge de retraite repose sur les estimations les plus probables de la direction du régime, faites en collaboration avec ses actuaires, du montant nécessaire pour donner un niveau d'assurance élevé que les avantages sociaux futurs pourront être entièrement financés par le fonds de retraite, comme le prévoit le régime. L'objectif est de s'assurer que les cotisations que l'employeur verse au régime continuent de correspondre à un pourcentage stable des cotisations versées par les employés.

L'écart entre les prévisions actuarielles des réserves et les résultats techniques peut être important. Tout écart doit habituellement être capitalisé par les participants du régime. Le rapport annuel de 2017 indique que le régime est pleinement capitalisé à 122 %.

14. Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

	2018	2017
Diminution (augmentation) de l'actif à court terme		
Débiteurs	3 192 294 \$	1 049 863 \$
Stocks	124 881	(54 362)
Charges payées d'avance	11 118	(262 754)
Augmentation (diminution) du passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	(718 543)	(314 995)
Produits reportés	470 565	(111 382)
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie	3 080 315 \$	306 370 \$

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018

15. Entités apparentées

a) Fondation de l'Hôpital communautaire de Cornwall

L'Hôpital a un intérêt financier dans la Fondation de l'Hôpital communautaire de Cornwall (la « Fondation »), mais n'exerce aucun contrôle sur celle-ci.

La Fondation est constituée en personne morale en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* et est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Son mandat consiste à amasser des fonds pour financer les programmes de l'Hôpital, l'achat d'équipement médical et l'agrandissement et la rénovation de l'édifice, afin d'améliorer la qualité des soins de santé prodigués à la communauté.

Les actifs nets et le résultat des activités de la Fondation ne sont pas inclus dans les états de l'Hôpital.

Les opérations entre personnes morales apparentées qui ne sont pas présentées séparément dans les états financiers comprennent la somme de 825 543 \$ (1 616 031 \$ en 2017) que la Fondation a versée à l'Hôpital. Cette somme est comptabilisée comme apport reporté et servira à l'achat prévu d'équipement pour l'Hôpital.

b) Auxiliaires de l'Hôpital communautaire de Cornwall

Les actifs nets et le résultat des activités des Auxiliaires ne sont pas inclus dans les états financiers de l'Hôpital.

L'Hôpital a un intérêt financier dans les Auxiliaires de l'Hôpital communautaire de Cornwall du fait qu'il maintient des ressources que les Auxiliaires utilisent pour produire des revenus.

c) Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario

L'Hôpital a un intérêt financier dans l'Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (« ALREO »), mais n'exerce aucun contrôle sur celle-ci. Les actifs nets et le résultat des activités de l'ALREO ne sont pas inclus dans les états financiers de l'Hôpital. Des services au montant de 5 438 965 \$ (5 243 508 \$ en 2017) ont été achetés auprès de l'ALREO et sont inclus dans les autres fournitures et charges de l'état des résultats. Les dépenses engagées par l'Hôpital en salaires et en fournitures, dont le montant s'élève à 187 223 \$ (205 581 \$ en 2017), découlant des essais en laboratoire sont entièrement recouvrables auprès de l'ALREO; une partie de ce montant à hauteur de 21 692 \$ (18 049 \$ en 2017) est incluse dans les débiteurs au 31 mars 2018.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018

16. Risques financiers et concentration du risque de crédit

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et entraîne de ce fait une perte financière. L'Hôpital est exposé au risque de crédit relativement aux débiteurs et à la trésorerie.

L'Hôpital évalue les débiteurs de façon continue et constitue une provision pour créances douteuses à l'égard de tous les montants qui ne sont pas recouvrables. L'exposition maximale au risque de crédit de l'Hôpital au 31 mars 2018 s'élève à la valeur comptable de ces actifs.

La valeur comptable des débiteurs est comptabilisée dans la provision pour créances douteuses. Les pertes de valeur connexes, s'il y a lieu, sont constatées dans l'état des résultats. Les recouvrements subséquents aux pertes de valeur de débiteurs sont crédités dans l'état des résultats. Le solde de la provision pour créances douteuses s'élève à 411 161 \$ au 31 mars 2018 (321 930 \$ en 2017).

Au 31 mars 2018, une somme de néant \$ (néant \$ en 2017) des débiteurs de clients est en souffrance sans pour autant être considérée douteuse.

Il n'y a eu aucune variation importante de ce risque par rapport à 2017.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'hôpital ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'Hôpital gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan du fonctionnement. Il prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de faire en sorte de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements.

Les créiteurs et charges à payer sont généralement remboursables dans les 60 jours suivant la date de réception de la facture.

Il n'y a eu aucune variation importante de ce risque par rapport à 2017.

c) Risque de marché

Le risque de marché se définit comme étant le risque que des variations des prix du marché, notamment les taux de change et les taux d'intérêt, puissent affecter les revenus de l'Hôpital ou la valeur de ses instruments financiers. La gestion du risque de marché a pour but de contrôler l'exposition à ce risque afin qu'elle se situe à l'intérieur de paramètres acceptables, tout en optimisant le rendement du capital investi.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018

16. Risques financiers et concentration du risque de crédit (suite)

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque d'intérêt désigne le risque lié à la fluctuation de la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les actifs et passifs financiers à taux d'intérêt variable exposent l'Hôpital à un risque de taux d'intérêt de flux de trésorerie. L'Hôpital est exposé à ce risque du fait de la détention d'emprunts à terme et de swaps de taux d'intérêt.

L'Hôpital atténue ce risque au moyen d'instruments dérivés (swaps de taux d'intérêt) qui permettent d'échanger le taux variable inhérent aux emprunts contre un taux fixe (cf. note 8). Par conséquent, les variations des taux d'intérêt du marché ne devraient pas avoir d'incidence sur les opérations et les flux de trésorerie futurs liés aux emprunts à terme.

Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à 2017.

17. Programme d'éducation en matière de diabète

Le produit Soins aux patients – Ministère de la Santé et des Soins de longue durée comprend un montant de 372 838 \$ (372 838 \$ en 2017) consacré au financement du programme d'éducation en matière de diabète. Les dépenses engagées pour ce programme ont totalisé 380 810 \$ (372 342 \$ en 2017), y compris des montants de 375 542 \$ (348 052 \$ en 2017) en salaires et de 5 268 \$ (25 290 \$ en 2017) en fournitures et articles divers. Le déficit de programme de 7 972 \$ (504 \$ en 2017) a été comblé à même le financement de base de l'Hôpital.

18. Adoption de nouvelles politiques comptables :

Le 1^{er} avril 2017, l'Hôpital a adopté les normes comptables canadiennes pour le secteur public SP 2200 Informations relatives aux parties liées, SP 3420 Opérations interentités, SP 3210 Actifs, SP 3320 Actifs éventuels et SP 3380 Droits contractuels.

L'adoption de ces normes n'a entraîné aucun changement sur le plan des méthodes comptables de l'Hôpital ni aucun ajustement aux états financiers en date du 1^{er} avril 2017.